

## N° du REO 019-7360

### Résumés des espèces et des risques pour les espèces qu'il est proposé d'ajouter au Règlement de l'Ontario 354/16 en vertu de la Loi sur les espèces envahissantes.

#### Véron (poisson)

- Originaire d'Europe du Nord et d'Asie occidentale.
- Introduit largement à travers les États-Unis, mais le statut actuel des populations établies n'est pas clair. Le véron n'a pas été trouvé au Canada ni dans le bassin des Grands Lacs.
- Voies d'introduction : relâchement intentionnel ou accidentel dans des aquariums, commerce d'aquariums, dispersion naturelle après l'introduction.
- Impacts potentiels : introduction de parasites, transmission de virus et de maladies, concurrence avec les poissons indigènes.



#### Gambusia holbrooki et Gambusia affinis

- Le *Gambusia affinis* est originaire d'Amérique du Nord et d'Amérique centrale, du bassin du fleuve Mississippi. Le *Gambusia holbrooki* est originaire des bassins versants de l'Atlantique et du Golfe du Mexique.
- Aux États-Unis, il est largement répandu dans l'ouest, le centre-ouest et le nord-est, y compris dans plusieurs États bordant les Grands Lacs. Établi sur tous les continents à l'exception de l'Antarctique.
- Sa présence à l'état sauvage n'est pas connue en Ontario.
- Voies d'introduction : introduit intentionnellement (mais jugé inefficace) en tant qu'agent inefficace de lutte contre les moustiques; peut également se propager par le biais de masses d'eau connectées ou d'inondations. Les aquariums et les jardins d'eau sont également des vecteurs potentiels de rejets accidentels ou illégaux dans les masses d'eau.
- Impacts potentiels : concurrence les espèces de poissons indigènes pour la nourriture et l'habitat en se nourrissant agressivement de zooplancton et d'œufs et de larves d'autres vertébrés aquatiques, ce qui entraîne une perte de biodiversité et la disparition potentielle d'espèces indigènes.



#### Vairon rouge (poisson)

- Originaire des États-Unis, largement répandu dans le bassin du fleuve Mississippi et dans les bassins versants du golfe du Mexique vers l'ouest jusqu'au Rio Grande.
- Populations établies dans les affluents de nombreux États américains, aucune introduction connue en dehors des États-Unis.
- Sa présence à l'état sauvage n'est pas connue en Ontario.
- Voies d'introduction : lâchers d'appâts et introduction en tant que fourrage, également présent dans les élevages de poissons et le commerce



d'aquariums sous le nom de naseux arc-en-ciel. Les fossés d'irrigation, les canaux et les eaux connexes peuvent également faciliter sa dispersion.

- Impacts potentiels : réduction du nombre de poissons indigènes par la prédation des œufs et des larves, la concurrence, les impacts génétiques par l'hybridation et l'introduction de parasites.

### **Grand lagarosiphon** (plante aquatique)

- Originaire du Botswana, du Lesotho, de l'Afrique du Sud, de la Zambie et du Zimbabwe.
- Populations établies en Australie, en Nouvelle-Zélande, en France, en Italie, en Suisse, en Irlande et au Royaume-Uni.
- Sa présence à l'état sauvage n'est pas connue en Ontario.
- Voies d'introduction : rejets horticoles et ornementaux, inondation de bassins ornementaux dans les cours d'eau environnants ou vidange d'aquariums non désirés directement dans les cours d'eau. Propagation par des embarcations contaminées d'une masse d'eau à l'autre.
- Impacts potentiels : les colonies denses supplantent la végétation indigène, créent des conditions anoxiques lors de la décomposition à grande échelle, entravent les activités de loisirs telles que la navigation de plaisance et la natation.



### **Myriophylle en épi** (plante aquatique)

- Originaire d'Europe, d'Asie et d'Afrique du Nord. En Ontario, présente dans tout le sud et le centre de l'Ontario jusqu'à Sault Ste. Marie et Sudbury.
- Des populations se sont établies sur tous les continents à l'exception de l'Antarctique.
- Voies d'introduction : se propage facilement par l'intermédiaire de fragments de plantes transportés d'une masse d'eau à l'autre, généralement attachés à des embarcations, à l'équipement des embarcations, aux remorques, aux engins de pêche et, naturellement, à travers les masses d'eau connectées.
- Impacts potentiels : les colonies denses supplantent la végétation indigène, peuvent créer des conditions anoxiques lors d'une décomposition à grande échelle, entravent les activités de loisirs et créent un habitat pour les moustiques.



### **Primevère flottante** (plante aquatique)

- Originaire d'Amérique du Sud, du sud-est des États-Unis.
- Populations établies dans de nombreux États américains, peut être présente dans le bassin du lac Érié et du lac Sainte-Claire.
- Voies d'introduction : reproduction abondante avec dissémination végétative asexuée. Les morceaux de tiges sont facilement dispersés par les eaux courantes et la faune. Elle peut également se propager par le biais



d'activités humaines telles que la navigation de plaisance, la modification des cours d'eau et le rejet de matériel d'aquarium.

- Impacts potentiels : les colonies denses supplantent la végétation indigène, peuvent créer des conditions anoxiques lors d'une décomposition à grande échelle, entravent les activités de loisirs telles que la navigation de plaisance et la natation.

### **Jonc fleuri** (plante aquatique)

- Originaire d'Afrique, d'Asie et d'Eurasie
- Populations établies dans chaque province du Canada. En Ontario, elle est présente dans les lacs Érié, Sainte-Claire et Ontario, ainsi que dans l'ouest du fleuve Saint-Laurent. La plante s'est également répandue dans de nombreux plans d'eau intérieurs du sud de l'Ontario.
- Voies d'introduction : utilisée comme plante de jardin à des fins ornementales, elle peut se répandre dans les environnements naturels, en particulier lorsqu'elle est plantée à proximité ou le long des côtes, par l'élimination inappropriée du matériel végétal, la dissémination par les animaux, la navigation, et/ou emportée par les inondations.
- Impacts potentiels : peut déplacer la végétation riveraine indigène, forme des peuplements denses qui ont un impact sur les utilisations industrielles et récréatives des eaux peu profondes. Réduit l'habitat des poissons indigènes et augmente l'habitat des poissons envahissants.



### **Ragondin** (mammifère)

- Originaire d'Amérique du Sud, le ragondin est un gros rongeur herbivore semi-aquatique dont les populations sont connues dans le sud du Brésil, au Paraguay, en Uruguay, au Chili et en Argentine.
- Populations établies en Asie, en Afrique, en Europe et dans certaines parties de l'Amérique du Nord. La seule province canadienne où des observations ont été signalées est la Colombie-Britannique.
- Sa présence à l'état sauvage n'est pas connue en Ontario.
- Voies d'introduction : la majorité des introductions aux États-Unis et au Canada résultent d'évasions ou de lâchers intentionnels à partir d'élevages d'animaux à fourrure. Le ragondin n'est actuellement pas élevé en Ontario.
- Impacts potentiels : le comportement d'enfouissement et de recherche de nourriture a un impact sur les zones agricoles et augmente les risques d'inondation. Ils peuvent également propager des parasites et des maladies aux humains, aux animaux domestiques et au bétail, et détruire les zones humides côtières.



### Ailante glanduleux (plante terrestre)

- Originaire d'Asie.
- Des populations se sont établies sur tous les continents à l'exception de l'Antarctique. Il est considéré comme naturalisé dans la majeure partie de son aire de répartition. Signalé dans certaines parties du Canada (Colombie-Britannique, Québec et Ontario). En Ontario, des signalements de cette espèce ont été confirmés dans le sud de l'Ontario, à Ottawa et à Toronto.
- Voies d'introduction : peut avoir été introduit en Ontario par l'horticulture, bien que cet arbre soit rarement planté aujourd'hui en raison de ses tendances envahissantes. Il n'existe aucune preuve que l'ailante glanduleux ait été ou soit vendu dans des pépinières en Ontario. Les perturbations humaines associées à la gestion des forêts et à la construction d'infrastructures facilitent sa propagation.
- Impacts potentiels : modification de l'activité chimique et microbienne dans les sols, réduction des nutriments du sol et de la disponibilité de la lumière, ce qui entraîne des modifications de l'habitat. La croissance rapide déplace les espèces végétales indigènes. Il est également associé à plusieurs champignons pathogènes et insectes phytophages, et est l'hôte préféré du fulgore tacheté (*Lycorma delicatula*).



### Azolla (plante aquatique)

- Ce genre comprend *Azolla cristata* (noms communs : fougère-moustique à crête, fougère-moustique de Caroline et fougère-moustique de l'Est), *A. caroliniana*, *A. filiculoides* (fougère aquatique), *A. mexicana*, *A. microphylla* et *A. pinnata* (fougère-moustique à plumes, azolle pennée).
- Le genre *Azolla*, qui comprend diverses espèces et sous-espèces, est principalement originaire d'une grande partie de l'hémisphère sud. *A. filiculoides* est originaire d'Amérique du Nord et du Sud, à l'exclusion du Canada, et *A. cristata* est originaire des États-Unis.
- Le genre *Azolla* est largement répandu dans le monde. *A. cristata* est distribuée en Afrique du Sud, en Inde, au Japon, aux Pays-Bas et en Argentine. *A. mexicana* est présente en Inde et dans une grande partie de l'Europe. *A. pinnata* est présente aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande. *A. filiculoides* est présente dans de grandes parties de l'Afrique et de l'Europe. Aucun rapport documenté sur les espèces non indigènes *Azolla* dans la nature en Ontario.
- Voies d'introduction : oiseaux aquatiques ou de rivage pendant la migration, bateaux ou autres équipements contaminés, rejet intentionnel du contenu des aquariums dans les égouts ou les cours d'eau, inondations et propagation naturelle à partir d'autres masses d'eau infestées, utilisation comme bio-fertilisant.
- Impacts potentiels : les colonies denses supplantent la végétation indigène, peuvent créer des conditions anoxiques lors d'une décomposition à grande échelle, entravent les activités de loisirs telles que la navigation de plaisance et la natation. Nuisible aux populations de riz sauvage.



### **Salvinia (plante aquatique)**

- La plupart des espèces de salvinia sont originaires d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud. Certains sont originaires des régions eurosibériennes et sud-asiatiques.
- Populations établies dans plus de 20 pays. Aucun rapport documenté ne fait état de *Salvinia* spp. dans la nature en Ontario ou ailleurs au Canada, mais elles sont présentes dans les États des Grands Lacs aux États-Unis.
- Voies d'introduction : les perturbations naturelles ou causées par l'homme augmentent considérablement la dispersion des tapis (par exemple, le vent, les inondations, les mouvements d'animaux, la navigation de plaisance). Largement introduite par le biais du commerce des aquariums et des jardins d'eau. Elles peuvent se propager sur les bateaux contaminés et sous forme de contaminants dans les cargaisons de plantes aquatiques et de poissons.
- Impacts potentiels : les colonies denses supplantent la végétation indigène, peuvent créer des conditions anoxiques lors d'une décomposition à grande échelle, entravent les activités de loisirs telles que la navigation de plaisance et la natation.



### **Procambarus et Pacifastacus (écrevisses)**

- Les *Pacifastacus* spp sont originaires de la Colombie-Britannique (île de Vancouver, Okanagan et Lower Mainland) et du nord-ouest des États-Unis (Californie du Nord, Idaho, Oregon et Washington). Les *Procambarus* spp sont originaires du sud des États-Unis.
- *Pacifastacus* spp a été introduite en Suède et est maintenant établi dans de nombreux pays européens. Également introduite et établie au Japon. Aux États-Unis, elle a également été introduite dans le Nevada, l'Utah et certaines parties de la Californie. Actuellement, son existence n'est pas connue dans le bassin des Grands Lacs, ni dans les eaux de l'Ontario.
- *Procambarus* spp a été introduite en Afrique, en Asie, en Europe, en Amérique du Sud et en Amérique du Nord, y compris dans des États américains dont elle n'est pas originaire.
- L'écrevisse blanche de rivière (*Procambarus acutus*) a été signalée sur l'île Pelée dans le lac Érié et près de Port Severn. L'écrevisse marbrée (*Procambarus virginalis*) est présente dans un bassin d'eaux pluviales de la région de Burlington.
- Voies d'introduction : empoisonnement intentionnel pour la récolte et l'aquaculture commerciale, et libération illégale par le biais du commerce d'aquariums.
- Impacts potentiels : compétition avec les écrevisses et les poissons indigènes pour la nourriture et les abris, et prédation sur les invertébrés benthiques, les écrevisses, les poissons et les œufs de poissons, avec des impacts potentiels sur les espèces indigènes.
- Comprend les écrevisses marbrées et les écrevisses de Louisiane, qui sont déjà interdites en vertu de la *Loi sur les espèces envahissantes* de l'Ontario.

